

Négociation Annuelle Obligatoire

Proposition de la direction lors de la 1ère réunion NAO:

- **0,7 % d'augmentations collectives** pour tous les salariés (*ce qui représente 10,5 € net / mois pour un salaire de 1 500 € net*).
- Précision : Les salariés qui sont au Salaire Minimum de Fonction (SMF) auront 0,3 % au titre de la négociation nationale au niveau de l' UDSG (Unité de Développement Social GROUPAMA) et 0,4 % au titre de la négociation locale soit un total de 0,7 % du salaire.*
- Attribuer une **Enveloppe de 0,7 % de la MSB (Masse salariale brut)** pour les Augmentations Individuelles (AI). Cette enveloppe baisse par rapport aux autres années donc moins de bénéficiaires d'Augmentation individuelle.
 - Ouvrir le chantier sur le passage en classe 3 de certains c.c. part. selon des critères (*imputé sur l'enveloppe des augmentations individuelles fixé à 0,7 % de la Masse salariale brut*), mais pas de passage systématique en classe 3.
 - N'est pas contre l'affectation du budget place crèche (150 000 €) vers un CESU (Chèque Emploi Service Universel) pour la garde d'enfants et d'ouvrir un chantier sur le sujet. A savoir que GOI est engagé pour 2018 & 2019. Une proposition concrète devrait être faite pour le 12 décembre.
 - Ouvrir le dossier sur la possibilité de télétravail dans certains cas.

Prochaine réunion NAO le 12 décembre à 9h30.

Nous souhaitons l'avis des salariés afin de préparer la prochaine réunion de négociation.

La CGTR invite donc les salariés à une **assemblée générale** afin d'échanger et de décider ensemble d'une position pour cette 2^{ème} réunion de NAO.

Rendez-vous le :

Samedi 9 décembre à 9h00

à la CGTR au 144 rue général de Gaulle - St Denis

Ton avis est important : viens t'exprimer !

Que tu souhaites en savoir plus sur l'action de la CGTR GOI ou adhérer à la CGTR GOI pour soutenir celles et ceux qui défendent ou améliorent les droits des salarié(e)s dans notre entreprise. Tu peux prendre contact directement auprès d'un(e) Elu(e) de la CGTR GOI. Tu peux envoyer un mail directement à l'adresse suivante :

scgtrgoi@gmail.com